



## ***LE MOT DU MAIRE***

2007 se termine. Cette fin d'année marque celle du mandat débuté en 2001.

Cette année, a été pleine. Elle a vu la réalisation de l'enfouissement général des réseaux sur le Cottet. Cette longue histoire, débutée en 1999, marque bien la volonté de l'équipe en place de moderniser le village, tout en conservant un cadre de vie agréable.

La volonté de modernisation s'est marquée aussi par le «combat» mené pour sortir le village du désert informatique dans lequel il était. Vous le savez, le réseau WIFI verra le jour très rapidement...

La volonté de sauvegarder l'environnement, s'est affichée par l'achat d'une ancienne pépinière de 2400 m<sup>2</sup> pour conserver un paysage varié et bocager. De plus, ce terrain a permis l'édification de l'élevage cunicole, sans altérer visuellement le plateau de Monspey. Là encore, modernité et sauvegarde, futur et passé se sont conjugués.

La volonté de développement s'est affichée aussi, avec l'ouverture du nouveau PLU. Le travail sur l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions s'est effectué en amont, au moment de l'élaboration des plans d'implantation. De même, la gestion précise des effluents et des eaux pluviales a été prise en compte dans ces études.

En cette fin d'année et de mandat, je vous adresse les remerciements de l'équipe municipale pour la compréhension dont vous avait fait preuve à son endroit.

J'adresse aussi, à l'équipe en place, mes très sincères remerciements pour ses capacités de travail, de dialogue interne, et pour la volonté qu'elle a affichée de défendre les intérêts de la commune, et toujours viser l'intérêt général de celle-ci, au dessus des intérêts particuliers. Pour la richesse de notre travail commun, je remercie très sincèrement chacun des 9 élus.

*Enfin, qu'il me soit permis de souhaiter à tous une bonne fin d'année 2007 et une heureuse année 2008, ainsi qu'une bonne santé.*

*Le Maire  
Michel GENTIL.*

# *ETAT CIVIL*

Titouan TONNELIER  
Célian Mathéo Yanis THOMAS

22 janvier 2007  
23 novembre 2007

# *DECES*

Louis JACON

27 janvier 2007

# *MARIAGE*

Laetitia PILLOUD et Ludovic, Daniel GUERIN

30 juin 2007

# *NOUVEAUX HABITANTS*

Monsieur et Madame Noël et Séverine BERGER  
Monsieur René GROSJEAN  
Monsieur et Madame Quentin et Agnès LAURENT  
Monsieur et Madame André et Simone TRONCY  
Monsieur et Madame Ludovic et Laetitia GUERIN

Les Beaudets  
La Vallée  
Le Cottey  
Le Valoset  
Les Boissonnets

**Le secrétariat de mairie est ouvert au public :**

Le lundi de	17 H 00 à 18 H 30
Le mardi de	13 H 30 à 16 H 30
Le jeudi de	13 H 30 à 16 H 30

Tél.Fax. Répondeur : 04.74.04.00.27

Email : [mairie.bey@free.fr](mailto:mairie.bey@free.fr)

**Les vœux de la Municipalité et des Associations :**  
**Le vendredi 11 janvier à 19 heures à la salle communale**

# Numéros utiles

- Pompiers : 18 ou 112 d'un portable
- SAMU : 15
- GENDARMERIE : 17
- Centre Anti-poison : 04.72.11.69.11

## Rappel des heures d'ouverture des déchetteries

- Du lundi au vendredi : de 14 h 00 à 18 h 00
- Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- Le dimanche : de 9 h 00 à 12 h 00
- Fermée le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er avril

## Horaires de collectes des ordures ménagères en 2008 :

- le lundi 10 novembre au lieu du 11 novembre.

## INFORMATIONS

A. Un problème administratif ... un réflexe : le 39 39

**39 39 ALLO SERVICE PUBLIC** est accessible du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h , au tarif de 0.12 € la minute à partir de postes fixes.

Les renseignements donnés concernent tous les domaines d'intervention du service public et permettent aux usagers comme aux fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités locales de gagner du temps.

## B. Un problème d'emploi...

Il est possible de s'inscrire comme demandeur d'emploi par téléphone

ASSEDIC : ☎ 3949  
BP 310 150 Bd de Brou 01011 BOURG EN BRESSE ☎ 3949  
ANPE : ☎ 04.74.23.38.77  
5 ter Avenue des Sports 01000 BOURG EN BRESSE

**SARL DURAND-GAY**

Electricité générale  
Industrie - Bâtiment  
Chauffage - Interphone  
Dépannage - Alarme  
Automatisme de portails

Siège social :  
20, Grande Rue  
01140 THOISSEY

Tél. 04 74 69 75 68 - Fax 04 74 04 07 37

# TARIFS SALLE COMMUNALE

Tarif applicable au 10 novembre 2006

Objet de l'utilisation	Coût pour 1 journée	Coût pour 2 jours	Forfait entretien	Coût par journée supplémentaire	Electricité
<b>Repas familial</b>					
Habitants de la commune	100 €	150 €		50 €	Payant
Habitants de l'extérieur	190 €	270 €		80 €	Payant
<b>Vin d'honneur (mariages, funérailles...)</b>					
Habitants de la commune	50 €				Payant
Habitants de l'extérieur	100 €				Payant
<b>Assemblée générale</b>					
Associations communales	gratuit				Payant
Associations autres communes	100 €				Payant
<b>Manifestations des associations</b>					
Associations communales 2 gratuits/an	Gratuit 80 €		23 € 23 €		Payant Payant
Pour une troisième location Associations intercommunales 1 gratuit/an	Gratuit		23 € "		Payant Payant
Associations autres communes	190 €			80 €	Payant
<b>Location commerciale privée</b>	300 €			140 €	Payant




**Rabuel Construction**

BP n° 01 - 01290 CORMORANCHE-SUR-SAÔNE  
Tél. : 03 85 36 22 58 - Fax : 03 85 31 72 72



**PAYSAGES**

**Créations**

**PISCINES**

1385 RN 6  
71680 CRÈCHES SUR SAÔNE  
TEL 03 85 37 44 10  
FAX 03 85 37 45 04

# REALISATIONS 2007

## ✿ Enfouissement des réseaux :

Ceci était prévu, l'essentiel de la partie urbanisée et à urbaniser est désormais débarrassée des réseaux aériens. Les travaux se sont déroulés sans incident et les délais ont été « peu ou prou » respectés.

L'ensemble de ce chantier n'a reçu aucune objection et le résultat a été bien perçu. Par ce chantier, l'unité du Cottey est visualisée et renforcée.

Cet épisode est le dernier de la modernisation des réseaux (eaux pluviales, eau potable, électricité basse tension, téléphone...). Désormais, tous sont conformes aux normes de ce début du 21<sup>ème</sup> siècle.

La part communale sera payée sans emprunt par la commune.

**Coût : 62 312 euros**

- Un autre dossier d'enfouissement a été mené. Il a permis de mettre en souterrain la ligne EDF desservant l'élevage cunicole édifié sur le plateau de Monspey (7 poteaux ciments devraient y être implantés). Ce dossier fort complexe, a pu voir la réalisation rapide grâce au SIEA.

**Coût : 1 000 euros**

## ✿ Voirie :

### ● Reprise de forme :

Comme prévu; une reprise d'enrobé a été effectuée au Valoset, une fois les travaux d'enfouissement terminés. Le coût est de **2 273 euros**.

### ● Busage :

40 mètres de busage ont été posés pour l'aménagement du carrefour de la Croix et permettre la création de l'espace vert.

Une partie du fossé communal au Cottey a également été busé.

Le coût total de ces travaux est de **1 057 euros**.

### ● Des bordures :

**Coût communal : 1 500 euros TTC**

## ✿ Cimetière :

Nous avons procédé à la pose et à l'inauguration d'une plaque de commémoration des guerres d'Afrique du Nord et d'Indochine. Cette action s'inscrit dans le cadre de notre devoir de mémoire envers ceux qui ont payé de leur vie les engagements de la France dans les guerres de décolonisation.

Le coût est de **80 euros**.

## ✿ Eglise :

Cette année, deux tableaux de confréries ont été restaurés. Ces œuvres sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le coût de la restauration est **de 2 726 euros** mais nous bénéficions d'une subvention de 80% du Conseil Général.

Cette année a vu la fin du crédit contracté lors de la restauration de la toiture de l'église en 1997.

✿ **Acquisition des terrains :**

La commune a acquis cette année une parcelle de terrain de 2400 m<sup>2</sup> à la succession Auclair, au lieudit Le Rougement, pour un coût de **1 800 €uros**.

✿ **Espaces verts :**

La commune a procédé à l'aménagement du carrefour de la Croix de Cruzilles :

- plantations d'arbustes
- pose d'un banc
- mise en place d'un panneau de signalétique des manifestations communales

Le coût total est de **425 €uros**.

✿ **Matériel :**

L'année 2007 a vu l'acquisition de différents matériels nécessaire au bon fonctionnement de l'entretien de la commune :

- une élagueuse, coût : **760.00 €uros**
- une tondeuse, coût : **1 100.00 €uros**
- 5 containers à sel qui ont été disposés aux endroits susceptibles d'être fortement soumis au gel, coût **592.02 €uros**
- 4 jardinières installées en face de la mairie, coût : **1 104 €uros**

✿ **PLU :**

Après bien des péripéties, notre Plan Local d'Urbanisme a enfin été validé au mois de mai. Le coût pour l'année 2007 aura été de **5 634 €uros avec une subvention s'élevant à 3 041 €uros**.

**Subvention pour plantation :**

Beaucoup de nos propriétés sont assez étendues et pourraient accueillir des arbres à haut vent. Suffisamment éloignés des habitations et des dispositifs d'assainissement, ils seraient un plus à terme, dans le paysage général de la commune. A cette fin, en synergie avec les plantations communales, afin d'amplifier le mouvement, la commune a décidé de subventionner chaque propriétaire de 10 €uros, à hauteur d'un arbre par 650 m<sup>2</sup> ;

Cette subvention est limitée à 2 arbres par propriétaire. La liste des arbres à planter figure sur la plaquette du CAUE disponible en mairie.



Parc d'Activités Chalaronne Centre – BP 34  
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE  
Tél. 04.74.55.53.80 - Fax. 04.74.55.26.53

ELECTRIFICATION - GAZ - TELECOMMUNICATION  
ECLAIRAGE PUBLIC - TRAVAUX NEUFS ET MAINTENANCE

# PROJETS 2008

En cette période de fin de mandat, le budget investissement 2008 restera limité. En effet, nous souhaitons laisser à la future équipe municipale, un volant d'initiatives possibles, avec lequel elle pourra orienter la direction des investissements pour le nouveau mandat. En tout état de cause, la trésorerie communale est saine puisque l'emprunt concernant la toiture de l'église est désormais remboursé. Il ne reste donc que 4000 euros annuel de remboursement pour la grande salle communale. Nous rappelons que la petite salle d'entrée, les terrains de sports, les acquisitions diverses de terrains, la restauration de la façade de la mairie, les travaux de sécurité routière et les travaux d'enfouissement des réseaux ont été payés par auto financement.

La commune reste donc à un taux d'endettement très peu élevé, ce qui permettra dans l'avenir à la future équipe d'envisager d'autres investissements.

## **VOIRIE :**

Une somme d'environ 15 000 euros sera budgétée pour des reprises d'enduit de surface, non délimités géographiquement pour l'instant.

## **BUSAGES :**

Des travaux de busage sont prévus

- Des busages drainant à la vallée afin de préparer la remise en forme de la voie communale. Ces busages seront installés en lieu et place du fossé (contre le talus)
- - Aux Mantillières, les busages débutés il y a 3 ans se termineront cette année

Le coût total prévu est d'environ 5000 euros.

## **DENOMINATION DES RUES :**

A la demande des services de la poste et pour favoriser la domiciliation précise des habitants de la commune, pour les services de santé et de secours, pour les livreurs, les visiteurs etc..... il est nécessaire de trouver les moyens de mieux localiser les habitants. Ceci se fera en dénommant les rues et en apposant des plans précis aux carrefours importants de la commune.

Cela est devenu nécessaire car la dénomination par lieu dit est beaucoup trop vaste et imprécise (exemple du hameau le Cottey) et, de plus, les changements de propriétaires et les nouvelles constructions à venir font en sorte que, les habitants sont de moins en moins à même de renseigner ceux qui cherchent un correspondant sur la commune.

Cette action s'inscrit aussi dans le volet sécurité pour une intervention plus rapide des secours.

## **AMENAGEMENT DE LA PLACE DU COTTEY :**

Le dossier d'aménagement de la place du Cottey que nous avons évoqué lors de notre dernière édition du bulletin municipal a peu évolué. En effet, ce dossier sera long à instruire et nous avons préféré suspendre son instruction. Le choix de voir aboutir ce dossier sera décidé par la future équipe municipale.

Espérons que la sécurité routière sera toujours une priorité, ce dossier en fait partie.

# *Si nous parlions ....*

## *Grands Travaux sur le Canton*

Comme vous n'êtes pas sans savoir, les travaux de pont (véritables serpents de mer de ces 30 dernières années) reliant la rive droite à la rive gauche de la Saône sont en bonne voie.

### ➤ *Le Pont Urbain :*

Les travaux sont largement avancés. Les piles sont en bonne voie de réalisation. Restent à réaliser, le tablier et surtout les raccordements routiers. Dans une « grosse », cet ouvrage devrait être opérationnel.

### ➤ *Le Pont de Cormoranche :*

Les travaux sont annoncés en décembre 2007.

2009 devrait voir la réalisation de ce pont. Il sera limité à 12 tonnes pour éviter la surcharge de la traversée de Cormoranche.

### ➤ *Le Pont de la RCEA* Route Centre Europe Atlantique

Il est lui aussi en bonne voie de réalisation. Les enquêtes préalables se déroulent. Les premiers travaux ont commencé au niveau du Golf de Crottet. Sa réalisation à l'horizon 2010 est du domaine du probable.

Ceci sera sûrement propice.

Ces trois réalisations seront à n'en pas douter essentielles pour l'avenir de notre canton. Celui-ci sera au centre d'un nœud de communications ferroviaires (TGV - TER...) autoroutier : A6 -A40 et routier.

Ceci est sûrement propice au développement des zones d'activités, et industrielles.

Espérons, que les élus sauront maîtriser l'urbanisme que cet « appel d'air » risque d'enflammer.

### *Le contournement de Pont de Veyle :*

Des réunions préparatoires ont eu lieu avec les élus du canton au Conseil Général. Les chiffres, avancés, sont à ce jour de 40 millions d'euros TTC environ.

Le contournement est fort onéreux, à cause des zones inondables, des routes et des voies ferrées à « chevaucher ». Il contournera Pont de Veyle à l'Est.

A l'heure actuelle, ce contournement semble nécessaire (9 000 véhicules jours dont 900 camions traversent Pont de Veyle). Avec les ouvertures des ponts, ce flux n'est pas prêt de décroître.

Il appartient à la Communauté de Commune de prendre en charge 20 % des travaux soit...8 millions d'euros.

Des décisions doivent être rapidement prises. Même si les coûts annoncés sont encore flous, l'ordre de grandeur est le bon et son impact sur les budgets communaux à peu près cadré.

Ensuite, tout n'est qu'une affaire de courage et de choix politique. Peut-être la décision devra-elle être entérinée avant la fin du mandat pour une réalisation en 2012.

L'avenir a un prix...Au présent de l'assurer... En tout état de cause, il aura un impact budgétaire sur les communes et leur capacité d'investissement. Autant le savoir...



## *Si nous parlions ADSL...*

La commune s'est beaucoup battue pour que le village puisse « enfin » accéder à l'ADSL.

Le mouvement de boycott électoral généré au moment des élections législatives, a été fortement médiatisé. Il a permis de poser le problème des oubliés de la modernité. Les politiques ont compris le message et nous pouvons penser que la solution en a été accélérée.

Le dossier est en train de se conclure. Des émetteurs seront posés dès Janvier - Février sur des points hauts (château d'eau, peut être mairie et sur des poteaux au Valoset où à Cottey). Tous les hameaux seront desservis.

Nous essaierons de faire en sorte que tout ceci soit édifié correctement en essayant d'implanter au mieux les installations techniques.

Là encore, notre action cherchera à lier au mieux modernité et environnement.

La commune a accepté 3 000 € de participation à l'installation de l'ADSL par WIFI. La fin du tunnel informatique est pour bientôt...

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service peuvent renvoyer la fiche qu'ils trouveront à l'intérieur du bulletin municipal. Cette fiche permettra aux différents opérateurs de vous contacter pour vous proposer les services liés à cet équipement (accès Internet Téléphonie, etc...)

## *Si nous parlions...*

### *Lotissement des Balcons des Mantillères*

Le début de l'année 2008 verra la réalisation des voiries et réseaux du lotissement des Mantillères.

Le lotisseur, la société LOTISM, va réaliser des travaux qui devraient installer un nouveau quartier de 10 maisons.

Cette installation a été étudiée pour privilégier les espaces arborés. Elle favorisera aussi des déplacements piétons.

Plusieurs petites placettes permettront d'aérer les constructions nouvelles. Ces constructions se feront en réalisant des écrêteurs d'orages pour éviter les surcharges des réseaux d'évacuation des eaux pluviales. Le plan retenu permettra comme nous l'avions prévu lors des travaux de mise en sous terrain, d'intégrer l'éclairage public en continuité de l'existant.

Ainsi, (nous l'espérons, du moins), l'intégration des nouvelles constructions sera cohérente.

## *Si nous parlions Syndicat de Rivière*

La commune a délibéré au mois au conseil du 27 novembre pour adhérer au nouveau Syndicat de Rivière. Ce syndicat permettra de maintenir et d'entretenir les berges de l'Avanon ainsi que les ouvrages d'Art (anciens ponts, anciens gués qui l'enjambent).

L'adhésion de ce Syndicat permettra d'obtenir une subvention de 30 % lors de la réfection des assainissements individuels défectueux.

## *Si nous parlions Ecole*

### Le coût d'un élève.

3 Cette année, les coûts de fonctionnement pour les élèves de Bey s'élèvent à

- 9 300.08 Euros

A ce coût s'ajoutent les participations :

- Fournitures 816.00 Euros soit 48 Euros par élèves

- A l'arbre de Noël - 93.50 Euros soit 5.50 Euros par élèves

- Achat de dictionnaires : 68.00 Euros

**Total : 10 277.58 Euros pour 17 élèves soit 604.53 Euros**

Pour montrer son attachement à l'école le conseil depuis 12 ans a volontairement participé à des achats d'investissements.

- L'équipement en tables et chaises d'une classe

- L'achat d'ordinateur en 2005 pour un montant de 999.86 Euros

- L'achat de matériels pour la cantine

- Le don de 5 000 Francs (750 Euros) en 1995 pour achat de fournitures.

Sur ce mandat, il a acheté :

- rétroprojecteur

- ordinateurs

- De fournitures pour l'école en 2005 pour un montant de 534.61 Euros

- De banquette en 2006 pour la bibliothèque pour un montant de 793.15 Euros

- Des matelas

Cette année :

- 10 tables pour les ordinateurs

- 25 chaises

- 30 draps housses

De plus, il subventionne chaque année, le Sou des Ecoles et la Cantine.

Cette année, toute naturelle, marque bien l'importance que nous avons apportée à cette structure qui accueille nos enfants.

# IL ETAIT UNE FOIS...

*Discours prononcé le 08 mai 2007 pour l'inauguration de la plaque commémorant la fin des guerres de décolonisation.*

Le Conseil Municipal, a délibéré pour fixer sur la pierre du Monument aux Morts, une plaque du souvenir portant la notification des principales guerres de décolonisation. Pourquoi cette volonté ?

Demande nous avait été faite par la FNACA de Pont de Veyle, de porter mémoire dans notre village de leur engagement au nom de la France (nom de rue, place,...etc).

Notre décision a été arrêtée le 29 septembre 2006 : ce serait une plaque disposée sur le monument aux morts de la commune, dans le cimetière communal, lieu de repos, de souvenir, de respect des hommes, de leur vie et de leur destin.

A ce titre, j'ai demandé que le mot souvenir en soit le mot clé.

Pourquoi ?

D'abord, le destin a voulu que personne du village n'ait heureusement laissé la vie dans ces conflits. L'oubli des ces conflits en serait donc facilité si aucune mention n'en n'était faite.

Ensuite, une telle plaque doit donner souvenir des personnels militaires, que le gouvernement français a engagés dans ces conflits de décolonisation.

C'est donc à ce titre que j'ai voulu intégrer au conflit vécu par nos amis de la FNACA : Algérie, Tunisie, Maroc, ici présents, le conflit majeur de l'Indochine injustement passé sous silence.

Enfin, pour mémoire, je me dois de citer les chiffres contenus dans les journaux officiels : de quoi avoir des hauts le cœur !

## 1945 ⇨ 1954 Indochine

## 1954 ⇨ 19/03/1962 Algérie

Les tués : 27 700 autochtones vietnamiens 17 600 armées associées 20 700 métropolitains 15 200 Africains du nord 11 500 légionnaires  20 800 militaires prisonniers  8 000 soldats français disparus 25 000 cercueils ont été rapatriés au mémorial de Fréjus Dans l'autre camp, 500 000 soldats du vietminh et 800 000 civils sont morts.	2 millions de militaires français engagés  Morts : 24 614 Armée de terre 898 Armée de l'Air  Blessés : 64 985  Disparus : 1 000  30 000 à 100 000 Harkis, y laisseront leurs vies.  158 000 rebelles seront tués Quant aux civils algériens, ils seront très nombreux....Trop nombreux.
---	---

Cette arithmétique macabre effectuée. Pourquoi ce souvenir nécessaire ? : Tout simplement pour éviter l'oubli.

Car oui, ces conflits sont dignes de souvenir

D'abord :

Souvenir historique, devoir de mémoire, un pays qui ne veut se remémorer son histoire, noble ou moins noble, est un pays sans Avenir.

Ensuite :

Souvenir humain, ces hommes, quels qu'ils soient ont donné leur vie, et enlevé des vies au nom de la France. Leurs sacrifices sont autant de pierres noires de deuil, mais si brillantes, parce que ce sacrifice fut fait au nom d'une réalité qui les dominait.

## La France

Enfin, Souvenirs de déchirures humaines :

- 1953, un hangar militaire, des cercueils, 6 soldats en grande tenue, quelques bougies. Des soldats en pleurs. Des familles et quelques enfants de l'école avaient perdu leur père en Indochine.

Quelques semaines plus tard, nos compagnons de jeu quittent l'école. Retour en France.

- 1960 environ, la mémoire des dates est incertaine, un petit cimetière des Vosges :

Enterrement avec honneurs militaires.

Un colonel de chasseur Alpin, avait laissé la Vie en Algérie. Pleurs et cris de femmes et d'enfants.

- 1960 toujours, un simple soldat, appelé, même cimetière, mêmes honneurs, même drame, mêmes déchirures.

Oui, tous et j'insiste, tous, doivent être unis dans le même souvenir..., ont droit au souvenir. Au fil du temps, quand les drames de l'histoire se figent dans une simple date, la présence à Bey de cette humble plaque, **sur le Monument aux Morts, lieu de mémoire par excellence** permettra à ceux qui le voudront, de se souvenir.

Merci, à ceux qui ont donné de leur jeunesse et de leur vie pour que la France soit la France, et que la Patrie perdure en pleine lumière même si l'ombre et son cortège de drames humains, les a touchés, en même temps qu'elle a terni parfois l'image de notre pays.

Merci à eux, merci à Vous

- **Que le silence désormais accompagne ces dates :**

Le souvenir est du domaine de l'intime personnel.

Le souvenir, c'est le silence.

A ce titre, je vous demande de bien vouloir respecter deux minutes de silence, en leur honneur et pour nous donner le temps de nous remémorer intérieurement.

La Marseillaise

- sonnerie aux Morts

*Michel GENTIL*  
*Maire de Bey*

# BEY LOISIRS

Notre association accueille cette année dix-sept adhérentes qui se répartissent sur les deux activités patchwork (un patchwork collectif est actuellement en cours d'exécution) et encadrement.

La première est pratiquée par douze personnes, la seconde par cinq.

Les jours de pratique sont toujours le lundi de 14 heures à 17 heures pour le patch et le jeudi aux mêmes horaires pour l'encadrement.

Ces activités se déroulent dans le sas d'entrée de la salle communale.

Cette année, plusieurs manifestations ont été organisées par l'association :

**Une journée de l'amitié**, en mars 2007, a réuni dans la salle communale de BEY, sous l'égide de FRANCE PATCHWORK et de Marie TARDY, une soixantaine de patcheuses du département de l'Ain pour une rencontre autour d'un thème établi.

L'invité pour l'occasion n'était autre que Léa STANZAL, artiste reconnu et professeur de broderie au ruban selon une technique inspirée des brodeuses du 18<sup>ème</sup> siècle et très en vogue à cette période.



Le concert jazz de printemps qui s'est déroulé, lui aussi, dans la salle communale le 12 avril 2007. Il a été animé par l'orchestre Perpétual Blues Machine, qui par sa prestation, a réjoui quatre vingt spectateurs. Pris par l'ambiance, certains d'entre eux se sont même laisser aller à exécuter quelques pas de danse.

Ce furent trois heures de concert offertes par un excellent et non moins sympathique groupe de jazz.

Cette année **le marché d'artisanat** qui se déroule toujours le dernier week-end de novembre n'a pas eu lieu. Le faible taux de visiteurs de celui des 25 et 26 novembre 2006, le nombre restreint d'exposants, nous ont conduit à faire le choix d'une programmation biennale de cette manifestation.



Marché Artisanat  
25/26/nov/2006

*Pour l'association,  
Le Président, Jean-Louis CONTI*

# ASSOCIATION CANTONAIDE

A pour objet « l'aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté ».

Elle est constituée d'une équipe de trente cinq bénévoles répartis sur les douze communes du canton. Grâce au soutien de la commission sociale de la Communauté de Communes ses locaux sont situés 57 Grande Rue à Pont de Veyle.

## Son activité

L'association s'est donnée pour mission d'aider les plus défavorisés :

- Aide alimentaire : bons d'achats de pain, bons d'achats de viande
- Aides financières (loyer, chauffage, visite médecin, dentiste, lunettes, cantine scolaire...).
- Colis de Noël : jouets pour les enfants.
- Aide morale, écoute, soutien psychologique. Ces aides sont réalisées sur dossier.
- Participation à la Collecte Nationale Alimentaire annuelle fixée fin Novembre, en partenariat avec la Banque Alimentaire de l'AIN.
- Aide au réapprentissage de la lecture.

### Ses ressources :

Concernant la nourriture dite sèche (pâtes, riz, confitures, conserves...) l'association a signé une convention de partenariat avec KHUNE NAGEL à Laiz qui met à sa disposition des produits de consommation qui doivent être sortis du circuit de la distribution, souvent en raison d'un défaut d'emballage.

Quant aux produits frais (légumes et fruits) qui ne sont plus commercialisables, ils sont mis à notre disposition par le magasin SUPER U de Laiz.

Pour éviter le gaspillage, ces deux entreprises citoyennes ont choisi de privilégier les familles de notre canton et ont chargé CANTONAIDE de redistribuer les denrées fournies.

Pour compléter les colis alimentaires, l'association, en sa qualité de membre de la banque alimentaire de l'AIN, peut bénéficier de produits issus de l'Union Européenne tels que les produits laitiers, des produits congelés (viandes, poissons).

Ses moyens financiers

La trésorerie provient essentiellement de votre générosité, de subvention, des produits de manifestations que nous organisons et de l'adhésion des bénévoles.

CANTONAIDE aide une quarantaine de familles au sein du canton

Sur Bey, si vous souhaitez rejoindre l'équipe ou faire un DON contacter en mairie

- Philippe MARECHAL
- Denise BRENAUD

Vous pouvez aussi nous contacter par courrier

**CANTONAIDE.**  
**710 grande Rue**  
**01290 PONT DE VEYLE**

# **UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS**

## **Section CORMORANCHE/BEY**

Depuis février 2006 la section de nos deux communes a été refondue. Pour des raisons de santé le Président François JEANNIARD, à ce poste depuis 34 ans a souhaité se retirer. A la suite d'une réunion c'est Monsieur Jean RABUEL de Cormoranche sur Saône qui le remplace. Monsieur JEANNIARD devenant Président Honoraire et continue dans la mesure de ses forces à nous guider et à nous conseiller du fait de sa longue et engagée vie combattante sur divers fronts pendant la guerre de 39/45, en particulier dans le Vercors et dans le maquis d'Azé (71) à partir de 16 ans. Ses multiples décorations sont là pour témoigner des services rendus à la nation.

Notre section forte de 16 membres, dont deux Paul MONNIER et Joanny GADIOLET sont nos représentants pour BEY.

**Notre but :** continuer ce devoir de mémoire en souvenir des héros tombés sur différents champs de batailles, qui reposent dans nos cimetières.

A ce sujet, nous avons apposé sur les tombes, en accord avec les familles, des plaques retraçant le parcours de nos héros. Pour les trois dernières guerres - 14/18 - 39/45 et Algérie, par moins de 24 plaques pour Bey et 71 pour Cormoranche. Puis quelques tombes ont été rafraîchies, ce travail se poursuivra l'été prochain.

Nous participerons également avec notre drapeau aux cérémonies voisines, (Vonnas, Chanoz-Chatenay, La Chapelle de Guinchay, Belley, Saint Didier sur Chalaronne).

Les réunions et assemblées générales nous permettent d'être en contact constant avec le monde combattant.

Nous participerons sur nos 2 communes aux dépôts de gerbes du 8 mai 1945, 9 juin 1944 pour Cormoranche, 11 novembre 1918.

Comme la demande l'UFAC (Union Fédérale des Associations Françaises des Combattants), les messages sont lus par une jeune fille ou un garçon à qui nous avons explicité les faits qu'ils lisent. Notre souhait est que les professeurs nous accompagnent ces jours là avec leurs élèves.

Nous participons également à ce devoir de mémoire auprès de la Maison Familiale de Pont de Veyle qui a désigné en 2007, 5 filles qui ont obtenu le 1<sup>er</sup> prix du concours de la « Résistance ». Pour le concours 2008, 4 jeunes filles sont sur les rangs. Félicitations Mesdemoiselles, et croisons les doigts...

Encouragez vos Anciens par vos présences lors des défilés.

Nous vous présentons nos vœux de bonne santé à vous et à votre famille.

*Le Président, section CORMORANCHE/BEY  
Jean RABUEL... vous remercie.*

# FNACA

Le Comité des Anciens Combattants de Pont de Veyle Algérie Maroc Tunisie sous la Présidence de notre ami Jean FONTAINE compte 197 adhérents dont 33 de Cormoranche et de Bey.

Cette année au monument aux morts à Bey, nous avons inauguré une plaque en mémoire de la guerre s'Algérie.

Merci à la municipalité pour ce geste, il permettra aux générations futures de ne pas oublier ce qu'ont vécu leurs ancêtres.

Le comité s'associe à toutes les cérémonies du souvenir le 19 mars 1962, 8 mai 1945, 9 juin 1944 hommages aux 6 résistants fusillés par les allemands le 11 novembre 1918.

Le comité c'est aussi l'occasion de se rencontrer pour des moments plus agréables, Thé Dansant, Méchoui, Concours de Belote, Journée Détente ou voyage organisé.

Meilleurs Vœux et Bonne Santé à vous Tous.

*Le responsable de Bey*  
**Joanny GADIOLET**



**Dailly S.A**  
*Les pieds sur la terre*

Anciens Ets AUBERTIN  
01290 pont de veyle  
Tel. 03 85 31 52 62

RN6 • 69380 LISSIEU  
Tél. : 04 78 47 66 27 - Fax : 04 78 47 02 15



*Revêtements Sols et Murs*  
*Vitrification de Parquets*  
**PEINTURE**  
**Vernaton**  
01290 GRIÈGES  
Tél. & Fax : 03.85.31.62.08

**Portable 06 80 62 39 81**

- revêtements sols et murs
- ponçage et vitrification parquets
- parquets collés
- peinture, placoplâtre
- papier peint, vitrerie
- ravalement de façades

"Le Mont Volaty" - **GRIÈGES**  
01290 Pont de Veyle - **Tél./Fax 03.85.31.62.08**

P.M. 221 205 062 01



# MUSIQUE ET PATRIMOINE DE BEY

D'abord, signalons le départ de Madame Georgette JOUSSERAND, Présidente, qui a effectué un admirable travail au sein de l'association tout au long de ces 10 dernières années. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite et autant de réussite dans ses autres activités.

Le deuxième point important pour cette année 2007, lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu, de plus la section de Bey se retire de l'association « Histoire et patrimoine du canton », création de l'association « Musique et Patrimoine de Bey ».

Nouveau bureau :

- *Présidente : Anne GANDELIN*
- *Trésorier : Jérôme GEREST*
- *Secrétaire : Jérôme GEREST*
- *Secrétaire Adjointe : Josette GENTIL*

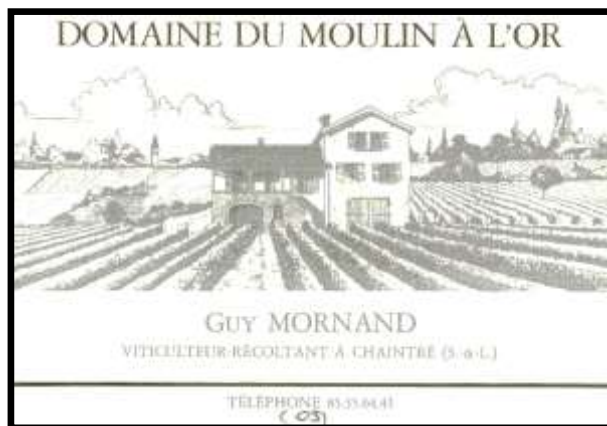
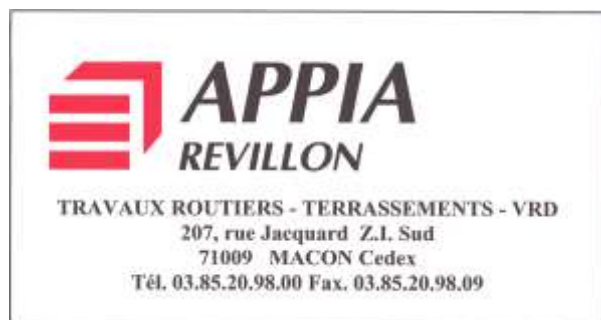
Bilan des activités 2007 :

Concert du 30 juin 2007 : luths guitares, théorbes, Béatrice PORNON et Laurence POSTIGO, deux artistes qui se consacrent à la musique Renaissance et Baroque, nous ont entraîné dans un voyage musical inoubliable.

Concert du 15 septembre 2007 : Nous avons eu le plaisir d'écouter l'ensemble Arpa et Caramillo : 24 musiciens, une conteuse, et une chanteuse de l'école de musique de La Chapelle de Guinchay. Concert qui a enchanté un public nombreux, qui a découvert la musique traditionnelle irlandaise du compositeur Turlough O'Carolan.

L'exposition « Le 20<sup>ème</sup> siècle sur la Canton de Pont de Veyle », a réuni un grand nombre de personnes, les panneaux de la commune de Bey ont pu être réalisés grâce aux photos prêtées par les habitants.

Depuis le début de l'été à l'entrée du cimetière un panneau avec quelques photos a été mis en place permettant aux promeneurs de découvrir l'intérieur de l'église Saint Martin.



# COMITE DE FLEURISSEMENT

Les bénévoles du Fleurissement, aidés heureusement par des bonnes volontés, ont organisé cette année : la randonnée d'avril, où plus de 150 marcheurs ont fait les chemins notre compagne.

De plus, l'opération « boudin » s'est déroulée le dimanche 10 décembre 2006.

Ces deux activités qui ont été couronnées de succès, ont permis de dégager 700 € de bénéfice. Sachez que cet argent sert à doter les massifs de la commune, des fleurs qui l'embellissent durant les périodes estivales.

Compte rendu financier :

- **dépenses : 1 304.20 €** (achat de fleurs - assurance- main d'œuvre du charcutier, etc...)
- **Recette (dons + les 2 manifestations) / 695.65 €**
- **Au 1<sup>er</sup> novembre 2007, solde en banque 233.14 €**

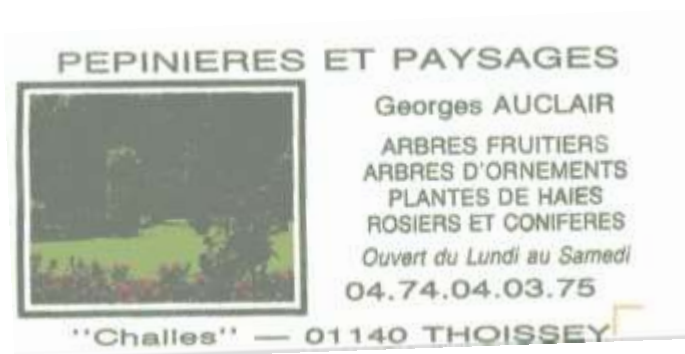
Si vous avez des idées pour l'année à venir, et si vous avez un peu de temps à nous consacrer, venez nous rejoindre pour nous apporter votre aide et vos idées. Vous êtes invités à l'Assemblée Générale début d'année 2008.

La commune est toujours classée hors concours, une fleur.

A tous Bonnes Fêtes de fin d'année et bonne Année 2008 à tous.

*Le Président*

*Jean GALLE*



# ECOLE DE CORMORANCHE/BEY

Les enfants ont repris le chemin de l'école le 28 août, 127 élèves fréquentent l'école contre 130 l'année dernière. Ce léger tassement des effectifs sera amené à se résorber avec la construction des nouvelles maisons sur nos communes. A l'avenir selon les estimations, il est à envisager une progression des effectifs. **On compte 17 élèves pour la commune de BEY.**

Les effectifs pour les 5 classes se répartissent ainsi :

Enseignants	Niveaux	Effectifs par niveau	Effectifs par classe
Mme GELET	CM1	13	25
	CM2	12	
Mr GUILLERMIN	CE1	9	25
	CE2	16	
Mme CATHERIN	CP	17	25
	CE1	8	
Mme PONCET	Moyenne Section	13	26
	Grande Section	13	
Mlle APPERT	Tout-petits	2	26
	Petits	17	
	Moyenne Section	7	

## Equipe Enseignante :

Monsieur Eric GUILLERMIN assure la direction de l'école, Madame Adeline SONNERY permet la décharge de direction tous les vendredis. Pour la maternelle, les enseignantes apprécient toujours l'aide précieuse des deux assistantes : Mesdames Nadine MARTINET et Christiane MARMONT. Madame Céline MILANESE enseignante au collège de Pont de Veyle vient enseigner l'allemand aux élèves des deux classes du CE2 au CM2.

## Remerciements aux communes de Bey et Cormoranche :

La coopérative scolaire avec les subventions des deux communes et aussi par les différentes opérations comme la vente des photos ou bulbes, achète chaque année de nouveaux jeux ou équipements.

## Projet Ecole :

Le nouveau projet d'école sera axé sur l'informatique et l'utilisation possible en classe de la maternelle au CM2.

## La Communauté de Communes :

Elle finance de nombreuses activités : séances d'éducation musicale données par Madame Anne MOQUE, 7 séances à la piscine de Mâcon au deuxième trimestre pour les élèves du CP au CE2, et 9 séances de Kayak pour les élèves du CM1 -CM2 sur le lac de Cormoranche. Les deux classes de maternelle profitent du matériel de gymnastique qui circule dans toutes les écoles du canton.

### Elections des parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le 12 octobre dernier, le nombre d'électeurs inscrits : 182 (91 familles), nombre de votants : 40.

Chaque parent est électeur et éligible, tous les parents sont donc concernés, quelle que soit leur situation, c'est-à-dire qu'ils soient mariés ou non, séparés ou divorcés. Seuls sont écartés leurs parents qui se sont vu retirer l'autorité parentale par décision de justice. Ont été élus :

- Titulaires : Mesdames BOZONNET, COURTOIS, DUNIERE, GODARD et PRIGENT
- Suppléants : Mesdames PLASSARD et SYLVESTRE.

Les Enseignants remercient les municipalités de Bey et Cormoranche, la Communauté de communes, la section Cantonale, l'USEP de l'Ain, et bien sûr le Sou des Ecoles pour leurs aides.

Nos encouragements à la garderie périscolaire qui remporte toujours un franc succès démontrant ainsi son utilité pour les services qu'elle peut apporter aux familles.

Bonne année scolaire à tous nos élèves.

*L'équipe Enseignante*

## **SOU DES ECOLES**

Le Sou des Ecoles a démarré cette année scolaire 2007/2008 par une première manifestation en septembre 2007 : un vide grenier organisé sur la commune de Bey. Ce vide grenier a connu un réel succès tant auprès des participants que les habitants des communes de bey et Cormoranche.

Devant le succès de cette manifestation, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine courant septembre 2008.

La vente des saucissons au beaujolais nouveau sur la commune de Cormoranche n'a pas connue le même succès. En effet, par un manque de participation des parents, le résultat financier reste très insuffisant.

Cependant, toute l'équipe du Sou des Ecoles et moi-même vous attendons nombreux pour notre loto du dimanche 20 janvier 2007 et notre vente de Plants du 1<sup>er</sup> mai 2008.

### Un petit mot personnel :

Un grand merci aux Municipalités et à tous les bénévoles venus nombreux aux manifestations.

Au seuil de cette nouvelle année, le Sou des Ecoles et moi-même vous présentons tous nos vœux pour 2008.



# ***ETOILE SPORTIVE DE CORMORANCHE***

**Président :** Christian MARTINET, **Vice Président :** Frédéric PAUBEL, **Trésorier :** Jean-Luc BERTHEAUD, **Secrétaire :** Sophie CHABLAIS

Sur la plan sportif :

## **En ce qui concerne nos jeunes :**

- Nous avons 25 débutants répartis en trois équipes, Loïc CHAFFURIN, Mélanie JAMBON et Cyril GADIOLET sont nos trois éducateurs dans cette catégorie où seul le plaisir de jouer au ballon compte.

- Notre équipe poussins est composée de 13 joueurs encadrés par Nancy MORATILLE et Jérémy ORTIZ.

- Le club de la Jeunesse Sportive du Canton de Pont de Veyle regroupant Cormoranche, Saint André d'Huiriât et Sain Cyr sur Menthon prend ensuite la relève à partir des benjamins jusqu'aux moins de 18 ans, Mélanie Jambon, Christian Martinet, Henri Barrionuevo et Alain Pépin assurent le relais entre notre club et la JSCPV.

Mélanie JAMBON, responsable jeunes, qui chapeaute ces trois catégories, se félicite de l'ambiance qui règne autour de la jeunesse du club et remercie les parents qui participent aux déplacements ou encore aident nos éducateurs.

## **En ce qui concerne nos seniors :**

- Michel ALVES, nouvel entraîneur senior a qui l'on souhaite la bienvenue.

- Cette année l'Etoile sportive compte 55 licenciés.

- L'équipe I évolue en deuxième division

- Les équipes 2 et 3 évoluent en 4<sup>ème</sup> division

- L'équipe 2, encadrée par Fransico MERELIES évolue le samedi soir ou le dimanche en levée de rideau de l'équipe 1

- L'équipe 3, encadrée par Carlos RIBEIRO évolue le samedi soir.

- Un grand merci à nos deux arbitres Guillaume BERTHEAUD et Alain PEPIN qui tous les week-end partent arbitrer des matchs à plus ou moins longue distance au nom de l'Etoile Sportive.

- Un grand merci aussi à tous nos bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour que petits et grands jouent dans les meilleures conditions possibles.

- Un Merci tout particulier à Jean-Luc BOURGOIS qui cette année a décidé de quitter le bureau après avoir pendant de nombreuses années donné beaucoup de son temps au club.

- Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues soit pour seconder notre trésorier Jean-Luc BERTHEAUD ou notre secrétaire Sophie CHABLAIS ou encore agrandir la commission manifestation présidée par Jean-Luc BERTHEAUD et composée de Jérémy LAUNAY, Patrice LOUPFOREST, Frédéric PAUBEL et Cyril PERRAUD.

Amis et Supporters de l'ESC, n'hésitez pas à venir encourager nos équipes le week-end ou encore à nous rejoindre lors de nos différentes manifestations.

Bonnes fêtes de fin d'années à tous.

*Sportivement Vôtre,  
Le Président,  
Christian MARTINET*

# ***JEUNESSE SPORTIVE DU CANTON DE PONT DE VEYLE***

De 10 à 18 ans la JSCPV vous accueille pour venir pratiquer le football dans le canton. La phase de brassage vient juste de se terminer.

Du fait des résultats de la saison dernière, les équipes premières des catégories 18 ans et 15 ans ont brassées au plus 1<sup>er</sup> niveau du district. Malheureusement, aucune équipe n'a pu rester à ce niveau. Elles seront engagées au 12<sup>ème</sup> niveau de district c'est-à-dire en promotion d'Excellence. L'équipe première de la catégorie 13ans a elle brassée au 3<sup>ème</sup> niveau de district. Ayant finie 1<sup>ère</sup> de son groupe, elle sera aussi engagée au 2<sup>ème</sup> niveau de district c'est-à-dire en promotion d'Excellence.

C'est donc une petite déception, l'objectif était pour la catégorie 18 ans d'être engagée au 1<sup>er</sup> niveau de district c'est-à-dire en Excellence. Souhaitons quand même à ces trois équipes une bonne saison et de finir à des places honorables et ainsi pouvoir repartir l'année prochaine au 1<sup>er</sup> niveau de district. Nous ne devons pas oublier les équipes 2 de ces catégories qui, elles seront engagées au 3<sup>ème</sup> niveau de district.

Concernant les benjamins, les quatre équipes engagées comportées honorablement dans leur catégorie respective. La déception vient pour cette nouvelle saison de la non qualification de l'équipe 1 à l'issue de la phase de brassage en championnat à 9. Les quatre équipes seront engagées en championnat à 7. Souhaitons aussi à ces quatre équipes une bonne saison.

Tous ces résultats sont le fruit d'une parfaite cohésion entre les trois clubs « Cormoranche sur Saône, Saint André d'Huiriat et Saint Cyr sur Menthon », et l'excellent travail des éducateurs sous la responsabilité de Rolland BENOIT (Responsable Technique toutes catégories).

Les résultats sont cependant présents, mais la volonté première de la JSCPV est de donner à chaque joueur la possibilité de s'exprimer et progresser, dans le plus pur esprit sportif.

140 joueurs sont actuellement sociétaires de la JSCPV.

Le bureau est composé de :

**Président : Gilbert DUROUX**

**Vice Président : Eliane BATAILLARD (Saint Cyr sur Menthon), Christian MARTINET (Cormoranche sur Saône) et Gilles GOYON (SaintAndré d'Huiriat)**

**Trésorier : Gérard MONTMARBON**

**Secrétaire : Frédéric NAVOIZAT**

Notons que Henri BARRIONUEVO, Alain PEPIN et Carlos ALVES tous les trois habitants de Cormoranche sur Saône font aussi partie de la JSCPV.

Pour la saison 2007/2008, le Club de Cormoranche sur Saône accueille les entraînements et matchs le dimanche matin (10h00) de la catégorie 15 ans et les matchs le samedi après-midi des équipes de la catégorie benjamins (14h00/15h00).

*Le Secrétaire*

# COMITE PAROISSIAL

Nous rappelons le départ du Père Vuillod qui a assuré, pendant 9 ans, les principaux services du regroupement paroissial et nous en profitons pour lui renouveler nos sincères remerciements.

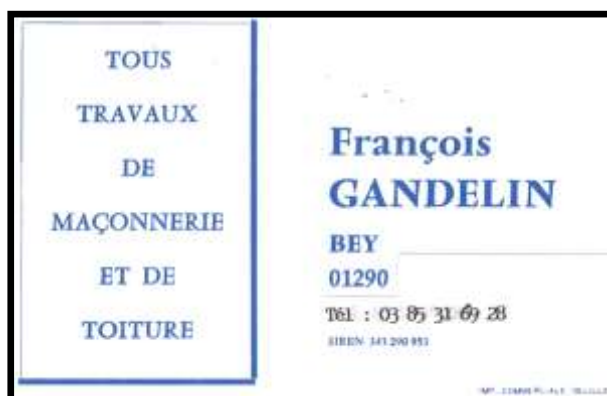
Est arrivé à la cure de Grièges le Père Roger Futi, curé résident en charge des 4 paroisses (Bry, Cormoranche, Grièges, Laiz). Le Père Futi vient du Congo - Brazzaville et nous lui souhaitons une bonne adaptation parmi nous.

Le repas paroissial aura lieu, comme chaque année, le dernier dimanche du mois de janvier 2008, retenez donc cette date dès à présent !!!

Avec le produit du dernier repas, nous avons pu réaliser la réfection des peintures du tambour (sas d'entrée) de l'église par l'entreprise Rabuel. Une équipe de bénévoles s'est chargée du traitement des bancs et des chaises avec un produit spécifique contre l'attaque des insectes. Pour animer les célébrations nous avons acquis une quinzaine de C.D, plus facile d'utilisation que les cassettes.

Pour les offices, il convient de se référer aux panneaux d'affichage des églises, des horaires et les lieux se mettant en place actuellement.

Le Père Futi peut être contacté à la Cure de Grièges au ☎ 03.85.31.50.38.



# CANTINE SCOLAIRE

Forte de ces nombreuses inscriptions en début d'année et d'une fréquentation moyenne de 60 repas servis quotidiennement, la cantine scolaire de Cormoranche et Bey reprend son élan pour cette nouvelle année scolaire 2007/2008.

C'est grâce à notre cantinière, Christine GENILLEAU aidée par Christiane MARMONT et Magalie THOMASSIN, que nos enfants peuvent déjeuner tous les midis.

Le mâchon du 4 novembre dernier a connu un vif succès. Par moins de 270 repas furent servis, permettant à chacun, couche-tôt ou couche-tard, de passer une agréable soirée.

Nous adressons de sincères remerciements, à tous ceux qui, par leur aide ou présence, contribuent à la bonne marche de ce service.

Souhaitant que notre cantine, encadrée par sa petite équipe de bénévoles, conserve tout son dynamisme pour cette nouvelle année 2007/2008.

Lors de l'assemblée générale du 7 septembre 2007, quelques changements ont eu lieu dans la composition de notre équipe :

Patrick GUILLERMIN, *Président*

Sébastien CATHERIN et Sylvie GAY, *Vice Présidents*

Graziella DUNIERE et Lydie FERREIRA, *secrétaires*

Béline DOS SANTOS, Sandrine COURTOIS et Florence PAUBEL, *trésorières*

*Membres actifs* : Taroub AOUCI, Laurence CALARD, Solveig CHANTEUX, Véronique DUBOIS, Maryse LIGERON, Régis MAZUE, Elisabeth MELO, Véronique MIGNAT et Daniel NEYTARD.

Nous tenons à remercier Carole BAS, Maguy JACQUON, Rachel FIDEL, Catherine KARP et Monique DESPLANCHES pour leur implication dans l'association et qui ont décidé de passer le relais cette année.

C'est également au seuil de cette nouvelle année 2008, que toute l'équipe de la cantine et moi-même vous présente tous nos meilleurs vœux.

## MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2008 :

30 mars 2008 : moules frites

5 septembre 2008 : assemblée générale

9 novembre 2008 : mâchon

5 décembre 2008 : huîtres et sapins.

*Le Président*

*Patrick Guillermin*

# SOCAFL

TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENT  
ASSAINISSEMENT  
VRD

ZAC de la Fontaine 01290 PONT DE VEYLE  
TEL 03.85.36.24.50 – FAX 03.85.36.24.70



# CHORALE CANTAVEYLE

Evoquons tout d'abord les lignes essentielles de CANTAVEYLE :

Association loi 1901 à rayonnement intercommunal avec la Mairie de Pont de Veyle comme siège social.

Jumelée avec MELI-MELO chorale de Saint Albain

Répétition tous les mercredis de 20h15 à 22h15 en alternant :

A Pont de Veyle, salle de la Maison Familiale

A Saint Albain, salle des Associations (possibilité de covoiturage)

Répertoire varié comportant les chants classiques ou sacrés, les gospels et toute l'étendue de la chanson contemporaine.

Chorale où la convivialité, l'ambiance sympathique ne sont de vains mots et où chaque choriste peut donner de la voix sous la direction du Chef de Chœur, Danielle DEPARDON, qui sait utiliser les mots simples pour aider chacun à progresser et épaulée par un pianiste Pierre Emeric.

**L'actualité 2007/2008 :**

- L'organisation inter chorale du dimanche 14 octobre à Saint Cyr sur Menthon dite « Journée Frochot » où 150 choristes ont pu appréhender 3 chants avec cet harmonisateur.

- Le concert annuel du 1<sup>er</sup> décembre 2007 à Cormoranche sur Saône en accueillant une chorale de nos amis de Straubenhardt.

- Le concert du dimanche 27 janvier 2008 à 17 heures au profit du Centre Léon Bérard à Saint Jean sur Veyle associé avec la chorale la Val Saônoise.

- Le loto annuel du dimanche 3 février à Cormoranche sur Saône avec ses lots habituels dont un voyage.

- Le concert RETINA à Saint Martin Belle Roche avec les Poly'sous d'Hurigny le samedi 29 mars à 20h30.

- Le repas de fin d'année organisé par nos Jumeaux Méli-Mélo à Saint Albain le samedi 29 juin.

Voilà, exprimé succinctement, ce qui contribue à rendre cette chorale vivante et attrayante, en signalant qu'elle recrute des choristes hommes et femmes à tout moment, **le recrutement en hommes étant actuellement fortement souhaité.**

Vous pouvez venir nous écouter en répétition à la Maison Familiale pour votre jugement personnel sur l'ambiance et le chant.

TARIF : carte adhérent 5 € / an + 15 € / trimestre - couple : 22 € / trimestre

Enfin, vous pouvez prendre contact :

Soit avec le Président de la chorale CANTAVEYLE : Tél. 04.74.04.91.79

Soit avec le Chef de Cœur : Tél. 0.85.37.50.01

# Le CLIC des Pays de Bresse

(Centre Local d'Information et de Coordination)



## Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un guichet de proximité à la disposition des personnes retraitées et de leur famille. Le CLIC prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne, qu'ils touchent aux soins, à l'accompagnement de la personne, à la qualité et au confort d'usage du logement mais aussi à la vie sociale, culturelle et citoyenne.

Quelques exemples :

Les droits de la personne âgée, l'accompagnement à la vie quotidienne, l'aide aux démarches administratives, le bénévolat, les loisirs...

## Les missions d'un CLIC

- ✚ Accueillir, écouter et informer les personnes âgées ou handicapées et leurs familles ainsi que les professionnels sur les aides et prestations disponibles,
- ✚ Conseiller et soutenir dans les démarches administratives et offrir une aide au remplissage des dossiers,
- ✚ Analyser la demande de la personne âgée et l'orienter vers le dispositif d'offre de services approprié,
- ✚ Développer des actions spécifiques de prévention du vieillissement (chutes, mémoire, alimentation...)
- ✚ Contribuer à une mission d'observatoire du territoire,

## Accueil au CLIC :

Accueil téléphonique, relais messagerie, tous les jours au 04 74 30 78 24

Accueil libre ou sur rendez vous lors des permanences, rendez vous à domicile possible

## Permanences délocalisées:

- Coligny, 3<sup>ème</sup> mardi du mois, mairie au rez de chaussée de 13h30 à 16h30
- Marboz, 3<sup>ème</sup> mardi du mois, foyer logement, derrière l'église, de 9 h à 12 h
- Montrevel en Bresse, 1<sup>er</sup> mardi du mois, mairie au rez de chaussée de 9h à 12h, bureau accessible par la cour intérieure de la mairie
- Pont de Vaux, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h à 12h, rez de chaussée de l'annexe de la mairie
- Pont de Veyle, 2<sup>ème</sup> lundi du mois au pôle de proximité (57 Grande Rue) de 9h à 12h
- Saint Trivier de Courtes, 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, ancien hospice, de 9 h à 12h

## Coordonnées :

Madame MICARD Céline

CLIC des Pays de Bresse

Tél : 04 74 30 78 24

Fax : 04-74-30-76-79

Mail : [clicpaysdebresse@orange.fr](mailto:clicpaysdebresse@orange.fr)

# *L'office de tourisme du canton de Pont de Veyle vous accueille*

## Ses missions :

### ✚ Accueillir et renseigner les touristes et la population locale.

Vous recherchez ..... Des loisirs, des activités dans la région ou plus loin ?  
Un hébergement, des brochures afin de préparer vos prochaines vacances ?

L'office de tourisme vous informe :

- Documentation touristique (nationale sur demande)
- Manifestations
- Hébergements, restaurants
- Associations, loisirs



### ✚ Promouvoir le territoire du canton de Pont de Veyle

**ASSOCIATIONS** : la mission de l'office de tourisme est aussi de promouvoir vos manifestations : les informations et les affiches les concernant sont les bienvenues !

### ✚ Animer : A vos agendas !

- ◆ **Le 8<sup>ème</sup> concours photos** sur le thème « La fête dans tous ses états ».
- ◆ (prix national, cantonal et du public)
- ◆ **Concours photos** ouvert aux moins de 16 ans (thème à définir).



### → **Habitants du canton : présentez vos clichés.**

(Règlements disponibles à l'office de tourisme. Clôture des concours le 20 mars 2008)

- ◆ **L'exposition des photos** aura lieu **samedi 5 et dimanche 6 avril** dans les serres du château de Pont de Veyle (entrée libre).



- ◆ **La marche gourmande** pourrait se dérouler le dimanche 14 septembre à Saint Cyr sur Menthon et Saint Genis sur Menthon. Le circuit de 10 Km environ ponctué de haltes gourmandes permettra la découverte des deux communes. Ambiance conviviale assurée. (carte sur réservation à partir de mi juillet)

- ◆ L'été, l'office de tourisme organise des visites guidées. (demandez le programme)

L'office de tourisme est ouvert du 2 mai au 15 septembre :

Du mardi au samedi (9h-12h / 13h30-18h, 17h le samedi)  
Et aussi le dimanche et le lundi en juillet et en août (10h - 12h)

Pendant la saison hivernale vous pouvez nous contacter par email, courrier ou téléphone.

×

×

×

Office de tourisme du canton de Pont de Veyle - Pavillon du château BP 36 - 01290 Pont-de-Veyle

Tel : 03 85 23 92 20 - Fax : 03 85 36 22 12

Email : [tourisme@cc-pontdeveyle.com](mailto:tourisme@cc-pontdeveyle.com) - [www.cc-pontdeveyle.com](http://www.cc-pontdeveyle.com)

## *Comment obtenir*

<b>Nature des pièces demandées</b>	<b>Où s'adresser</b>	<b>Pièces à fournir</b>	<b>Coût observations</b>
Extrait de naissance	à la mairie du lieu de naissance	indiquer nom, prénom date de naissance et filiation	enveloppe timbrée pour envoi
Extrait de mariage	à la mairie du lieu du mariage	indiquer nom, prénom date du mariage	enveloppe timbrée pour envoi
Casier judiciaire n°3	Casier Judiciaire National 107 rue de Landreau 44079 NANTES Cedex	Sur Internet <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	Gratuit
Carte Nationale d'identité	à la mairie du domicile	extrait d'acte de naissance carte à renouveler 2 photos d'identité récentes, en noir et blanc ou couleur et non scannée 1 justificatif de domicile	gratuit  Valable 10 ans
Passeport	à la mairie du domicile	Idem CNI	- timbre fiscal à 60 € pour les adultes valable 5 ans - timbre fiscal 30 € pour les mineurs de 15 à 20 ans sinon gratuit de 1 mois à 15 ans valable 5 ans
Autorisation de sortie de territoire	à la mairie du domicile	livret de famille ou carte d'identité du mineur 1 justificatif de domicile	gratuit
Duplicata du livret de famille	à la mairie du domicile	aucune	gratuit
Carte d'électeur	à la mairie du domicile	Carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois	gratuit inscription à partir de 18 ans
Légalisation de signature	à la mairie du domicile	signature à apposer devant le maire ou la secrétaire de mairie	gratuit

**Carte d'identité :** 2 mois minimum de délai voire jusqu'à 3 mois en préfecture

**Passeport :** 2 à 3 semaines en préfecture

## *Dates à retenir 2008*

<b>Vendredi 11 janvier</b>	<b>Vœux de la municipalité à la mairie à 19 heures</b>
<b>Dimanche 20 janvier</b>	Loto (Sou des Ecoles)
<b>Dimanche 3 février</b>	Loto de la Chorale Cantaveyle
<b>Samedi 1 mars</b>	Carnaval (Sou des Ecoles) à définir
<b>Dimanche 9 mars</b>	<b><i>Elections Municipales 1<sup>er</sup> tour</i></b>
<b>Dimanche 16 mars</b>	Loto du Collège Georges Sand à Pont de Veyle <b><i>Elections Municipales 2<sup>ème</sup> tour</i></b>
<b>Samedi 29 mars</b>	<b>Café Concert organisé par Bey Loisirs</b>
<b>Dimanche 30 mars</b>	Moule Frites organisé par la Cantine à Cormoranche
<b>Samedi 19 avril</b>	Soirée du Comité de jumelage à Laiz
<b>Dimanche 20 avril</b>	<b>Randonnée pédestre (Comité de Fleurissement de Bey)</b>
<b>Mercredi 1 mai</b>	Vente de plants (Sou des Ecoles)
<b>Samedi 17 mai</b>	Vogue à Cormoranche
<b>Juin</b>	Exposition patchwork et encadrement à Grièges
<b>Samedi 21 juin</b>	Fête de la musique
<b>Samedi 28 juin</b>	<b>Concert d'été en l'église de Bey (Musique et Patrimoine)</b>
<b>Vendredi 5 septembre</b>	Assemblée Générale de la Cantine à Cormoranche
<b>Dimanche 14 septembre</b>	Marche gourmande organisée par l'Office du Tourisme Pont de Veyle à définir.
<b>Septembre 20 et 21 septembre</b>	Journées du patrimoine (Histoire et Patrimoine) <b>Concert en l'église de Bey le samedi soir et Visites guidées de l'église le dimanche</b>
<b>Dimanche 9 novembre</b>	Mâchon de la cantine de Cormoranche
<b>Vendredi 5 décembre</b>	Dégustation d'huîtres et vente de sapin organisé par la cantine de Cormoranche/Bey
<b>Lundi 8 décembre</b>	<b>Bey en lumière (Bey Loisirs)</b>
<b>Dimanche 7 décembre</b>	<b>Vente de boudins (Comité de Fleurissement de Bey)</b>

## RSE DECORATION


### FORESTIER

21 .Cours de la liberté


69421 LYON Cedex 03

Tel. 04 78 60 16 37

Fax 04 78 60 49 70



**DORAS**  
MATÉRIELS ET BRICOLAGE



**Unis pour bâtir**  
1986-1993

**DORAS ROBERT**  
539, rue des Essards Z.I.SUD • 71000 MACON ☎ 03 85 34 93 93 • Fax 03 85 29 95 54

ZA La Fontaine • 01290 CROTTET ☎ 03 85 23 81 30 • Fax 03 85 23 81 39

Chemin de Calidon • 01440 VIRIAT ☎ 04 74 22 66 66 • Fax 04 74 45 34 10



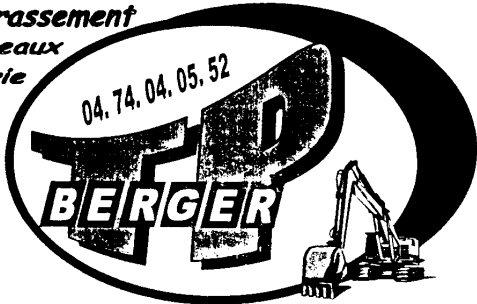
**BOULANGERIE  
PATISSERIE**  
Spécialités :  
Chocolats Fabrication Maison  
Brioches Par Douce

**Ph. RAFFIN**  
TEL : 03 85 31 68 36

01290 CORMORANCHE-SUR-SAÔNE

Terrassement  
Réseaux  
Voirie

04. 74. 04. 05. 52



**TFP  
BERGER**

01140 GARNERANS.

